

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 78 (1942)
Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Instituteurs grecs prisonniers de guerre.* — VAUD : *Fédération des Traitements fixes.* — *Des départs : Vevey, Crissier.* — *Cinéma scolaire.* — *Dans les sections : répétitions de gymnastique.* — GENÈVE : U. I. P. G. - MESSIEURS : *Impressions de séance.* — U. A. E. E. : *Invitation.* — NEUCHÂTEL : *Nécrologie : † Marie Huguenin.* — INFORMATIONS : G. R. E. P. — BIBLIOGRAPHIE.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : A. STEINER (traduit et partiellement résumé par E. D.) : *La vipère aspic* (Tableaux scolaires suisses). — CIN. Az. : *Etude de texte.* — *Poèmes et proses pour Noël.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

INSTITUTEURS GRECS PRISONNIERS DE GUERRE EN ITALIE

La lettre si touchante des maîtres d'école grecs (*Educateur* du 7 novembre) n'a pas passé inaperçue. Plusieurs collègues nous ont envoyé leur obole ; quelques-uns ont témoigné d'une belle générosité ; d'aucuns ont organisé une collecte dans le corps enseignant de leur école ; une section S. P. V. en a fait une lors de sa séance de district ; la S. P. N. a récolté à elle seule 213 fr. lors de son assemblée générale. Une somme de 320 fr. a été réunie jusqu'à maintenant. Nous pourrons donc adresser d'autres versements à nos infortunés collègues, dont la « confiance confraternelle » ne sera ainsi pas trompée. Nous remercions très vivement les collègues qui ont compati au sort de ceux dont « l'amertume est multipliée par l'indicible pauvreté et par la misère qui accablent leurs familles en Grèce ».

Les collègues qui le désirent peuvent encore adresser leur don, si modeste soit-il, au compte de chèques S.P.R. II 1978.

CH. SEREX, trésorier S.P.R.

VAUD FÉDÉRATION DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS

Assemblée des délégués.

Sur convocation du Comité, l'Assemblée extraordinaire des délégués s'est réunie à Lausanne le 7 novembre, sous la présidence de M. Décorvet, assisté du Comité central et de M. Margot, avocat et député, secrétaire central. Une quarantaine de personnes y ont pris part.

Nous résumerons brièvement les débats.

1. — *La Société vaudoise des Maîtres secondaires* a présenté cet automne une demande d'admission au sein de la Fédération. Après une courte discussion, cette société fut admise à l'unanimité et son comité

fut reçu dans la salle par des applaudissements. Nous ne pouvons que nous féliciter de ce rapprochement. De son côté, M. Dentan, président des Maîtres secondaires, directeur des Ecoles de Vallorbe, exprima toute sa satisfaction. Ce rapprochement est spécialement heureux pour la S. P. V. puisqu'il fait entrevoir une plus étroite collaboration de tous ceux qui s'occupent de l'Ecole vaudoise.

2. — *Situation des retraités.* La situation de ces anciens serviteurs de l'Etat est actuellement très difficile, malgré les modestes allocations accordées sur notre demande par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil. Aussi est-il décidé de reprendre cette question prochainement. Rappelons que les bénéficiaires de rentes inférieures à 3500 fr. ont seuls reçu une allocation. L'Etat estimait la dépense à 110 000 fr., la Fédération à 90 000 fr. et il fut versé en réalité 65 000 fr. Cela provient du fait que les revenus et le produit de fonctions accessoires sont ajoutés à la retraite pour le calcul du droit aux allocations. Ces éléments étaient impossibles à déterminer lors des calculs préliminaires.

3. — *Abaissement du taux de réduction sur traitements des mobilisés.* Une amélioration générale de 10 % a été obtenue après de longs pourparlers, avec effet rétroactif au 1^{er} mars. Cette heureuse mesure a été fort bien accueillie par les militaires.

4. — *Allocations de renchérissement pour fin 1942 et pour 1943.* Le président expose la situation, et donne connaissance de nos demandes au Conseil d'Etat. (Voir *Bulletin* précédent). L'amélioration sera de 18 % (hausse du coût de la vie : 50 %).

5. — Différentes questions intéressant les autres sociétés de la Fédération sont exposées et discutées : Vacances du personnel mobilisé ; nouvelle loi en préparation sur la Police cantonale ; situation spéciale et parfois fort critique du personnel des Etablissements hospitaliers ; situation équivoque et précaire des employés de recettes qui ne sont pas des employés de l'Etat, mais des receveurs et qui n'ont droit à aucune retraite ; Office cantonal du personnel dont plusieurs demandent la création ; incident avec la Fédération des Jeunesses campagnardes au sujet d'une « poésie » parue dans le journal de cette société, propos malsonnants et pleins de calomnie à l'égard des fonctionnaires du Château ; motion Nicod ; demande des cantonniers sur l'échelle de traitements (maximum pour la 1^{re} classe : 3700 fr. et 3300 fr. pour la 3^{me} classe).

Au cours de l'assemblée et à plusieurs reprises, les délégués ont vivement remercié le Comité de la Fédération et spécialement son président M. Décorvet et le secrétaire, M. Margot pour le gros travail effectué, les résultats obtenus et pour la conscience et l'objectivité dont fait preuve le Comité dans toutes les questions traitées.

Excellente assemblée dont le ton est resté cordial et l'atmosphère très sympathique.

M. RAY.

DES DÉPARTS

Vevey. — Le vendredi 30 octobre, nous avons pris congé de deux collègues qui ont fait à Vevey une longue carrière : M^{me} Curchod-Emery et M. Ch. Koch. Modestie, fidélité, conscience scrupuleuse : c'est sur ce thème que M. Hürlimann, directeur, les a remerciés en leur souhaitant une belle retraite.

M^{me} Curchod-Emery a enseigné dans tous les degrés, même à l'occasion aux arriérés et à l'Ecole ménagère ; il semblait qu'elle était toujours au bout de la lunette du directeur chaque fois qu'il devait remplacer à l'improviste le ou la titulaire d'une classe. Et M^{me} Curchod allait de l'avant ; même si le transfert ne lui était pas agréable, elle remplissait avec sérénité sa mission là où le destin l'avait placée. Elle gardera de sérieuses attaches avec l'Ecole puisqu'elle vient d'être nommée membre du Comité de l'Ecole ménagère, et tous et toutes s'en félicitent.

M. Ch. Koch, enfant de Vevey, y a enseigné trente-trois ans, donnant tout son temps à sa classe et, depuis une douzaine d'années, à la Bibliothèque scolaire. Excellent collègue, il n'eut jamais rien du « partisan » et ne se laissa pas embrigader dans les joutes politiques qui eurent leur retentissement au collège. Il passa de longues heures, après l'école, à lire, à classer, à choisir des livres pour enfants, et il laisse la Bibliothèque scolaire, assez bien pourvue malgré la dureté des temps, dans une tenue parfaite.

Nous remercions ces deux collègues pour l'exemple qu'ils nous ont donné : travail dans le calme, bonté et bienveillance envers chacun.

L. Cz.

Crissier. — Notre collègue M. Fernand Bussy, instituteur à Crissier, vient de prendre sa retraite après trente-six ans d'enseignement, dont six à Saubraz et trente à Crissier.

Notre collègue quitte sa classe, — cette classe où il fut lui-même écolier, — emportant l'estime et la reconnaissance unanime de la population et des autorités pour le labeur considérable et consciencieux qu'il a fourni dans son village, soit au point de vue scolaire, soit dans les sociétés locales.

Ses écoliers ont pris congé de lui le samedi 19 septembre ; ses collègues du cercle de Romanel lui ont remis la « channe traditionnelle » le samedi 17 octobre, et enfin, le Département de l'instruction publique, les autorités communales et les collègues prirent officiellement congé de lui le jeudi 5 novembre.

Dans ces manifestations, empreintes de mélancolie et de cordialité, M. l'inspecteur Perriraz, M. le syndic et député Bussy, M. le pasteur Brasseler, M. Beauverd, instituteur à Prilly et M^{lle} Lambelet, institutrice à Crissier, exprimèrent au collègue démissionnaire leurs vœux

chaleureux accompagnés des témoignages tangibles de leur affectueuse reconnaissance.

Nous joignons nos meilleurs vœux de santé à ceux qui furent exprimés et félicitons chaleureusement notre collègue Bussy pour sa nomination de président de l'Union chorale de Lausanne. P. C.

CINÉMA SCOLAIRE

Dimanche 8 novembre dernier, M. Ed. André, fonctionnaire postal à Fleurier, ce fidèle ami des écoliers d'Aubonne, offrait sa séance annuelle de cinéma. L'après-midi, c'était pour les enfants : ils furent plus de 500 qui virent passer des films instructifs et récréatifs, bien à leur portée. Le soir, c'était pour les adultes : programme de choix pour tous les goûts. Le bénéfice net se monte à 360 fr., dont 155 fr. sont versés aux écoles primaires, 45 fr. au collège, 40 fr. à la Société des conférences et le reste à diverses bonnes œuvres de la ville. En outre, dix livres ont été remis aux bibliothèques scolaires d'Aubonne et des villages environnants.

Le geste de M. André mérite d'être relevé !

DANS LES SECTIONS

Répétitions de gymnastique.

L'Isle (section de Cossonay — sous-section de l'Isle) : lundi 7 décembre à 17 heures.

Echallens : 18 décembre, 17 h., Grande Salle : leçon pour janvier.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS IMPRESSIONS DE SÉANCE

Excellente et énergique présidence de Uldry, vice-président. La bonne figure de notre ex-président Ch. Duchemin nous manque un peu.

Après la lecture des procès-verbaux par le secrétaire Genequand, Lagier, vice-président, fait part à l'assemblée des communications du Comité.

Démission. Notre collègue Lépine qui termine en beauté une féconde et longue carrière est porté au tableau des membres d'honneur. Nos félicitations et nos vœux.

Admission. A l'unanimité est reçu membre de l'U. I. P. G. Georges Kliebès. Chaleureuse bienvenue à ce nouveau collègue.

Secours aux instituteurs grecs. Une somme de cent francs a été versée par la S. P. R.

Plan d'étude. Il s'agit du plan pour les classes, à plusieurs degrés, des écoles rurales. Le rapport fort judicieux de Neuenschwander a été soumis au Département de l'instruction publique. Réponse : ce plan est à l'essai, il va bien tel qu'il est, on le jugera à l'usage.

Les instituteurs des écoles rurales n'estiment pas avoir obtenu quelque satisfaction.

Lois. La loi suspendant le droit à la retraite avant 58 ans (régime spécial) risque fort d'être prorogée pour trois ans encore. C'est fortement l'avis du Comité de la C. I. A.

Hommage mérité rendu à Béguin qui défendit au sein du comité précité les droits des membres de l'U. I. P. G.

Enfants difficiles. De plus en plus le nombre des pénibles, des difficiles, des inaptés, des mal doués, des délinquants augmente. Au lieu de restreindre, dans le budget de l'Etat — voyez économie ! — les sommes destinées aux écoles-jardins et établissements spéciaux, l'U. I. P. G. désire, au contraire, que des subventions plus larges soient prévues. Avis au Grand Conseil, récemment élu, qui va discuter et adopter le budget pour 1943.

Il faut débarrasser les classes normales de certains éléments ; communiquer, lors d'un changement de domicile d'élèves, les fiches d'observation au nouveau maître, dit Matthey. Cela se fait parfois sans que ce soit une règle générale.

Une séance plénière des deux associations de l'U. I. P. G. et de l'Amicale des Ecoles enfantines entendra, avec fruits, une causerie de M. le juge Jeanneret ; les délits commis par l'enfance se faisant plus fréquents et le nouveau code pénal étant fort peu connu. On écouterà, avec plaisir, une communication de M. Soldini sur l'école « des Bougeries » dont certains membres du corps enseignant semblent ignorer l'utilité et le travail qu'elle accomplit.

Borel propose que Soldini donne ses impressions dans l'*Educateur*, partie pédagogique : d'accord. Le Comité avisera au mieux des suites à donner à ces propositions.

Les jeunes. Réunis, sous la présidence de Uldry, les jeunes des trois années d'études ont examiné avec les représentants de l'U. I. P. G. la manière efficace d'être soutenus et défendus par l'U. I. P. G. dont ils ne sont pas membres n'étant pas fonctionnaires. De ce fait les allocations de vie chère et familiales leur sont refusées, ils ne peuvent être membres de la C. I. A., leur situation matérielle est précaire. Borel a préparé un questionnaire et propose un statut spécial pour les jeunes, placé sous la férule pédagogique. En août 1942 le règlement des études pédagogiques a encore été modifié ; il s'avère qu'une reconstitution de groupe des jeunes serait utile. Aide-toi et l'U. I. P. G. t'aidera !

Salaires. Borel fait un bref exposé de la situation. Peu de changement depuis la dernière séance. Le Grand Conseil a été élu, le Conseil d'Etat va l'être¹. L'U. I. P. G. a pris sérieusement note des promesses de M. Per-réard, au nom du Conseil d'Etat : lois de 1934 abolies, nouvelles alloca-

¹ Au moment où ces lignes paraîtront, ce sera chose faite.

tions, 1943 augmentation de 20 %, du taux moyen des salaires, restant en dessous des revendications normales concernant l'augmentation actuelle du coût de la vie ; en plus 50 % d'augmentation du régime actuel des allocations, pour une allocation supplémentaire concernant le dernier trimestre de 1942.

Servettaz félicite Borel ; avec fermeté, énergie et courage il défend le salaire des fonctionnaires sans marchander sa peine. Il insiste sur les allocations constantes pour 1943, à inscrire au budget.

Borel se déclare d'accord d'entreprendre toutes démarches utiles propres à satisfaire partiellement les fonctionnaires. Si l'on pouvait appliquer au cantonal les normes municipales la satisfaction serait certainement plus grande.

Bulletin officiel. Plusieurs collègues prennent la parole au sujet du dernier *Bulletin* et de son contenu : préparation des leçons.

Le ton impératif, la façon de parler des anciens et de leur expérience n'ont pas l'agrément de l'assemblée. L'exposé des directeurs a atténué la portée des ordres transmis par la voie du *Bulletin*, mais il s'agit d'un exposé verbal et seuls les écrits restent et font force de loi. Le maître phonographe et porte-fiches n'est pas l'idéal. Le Comité est chargé de renseigner « M. Qui de droit » et de lui faire part de l'émotion légitime qui s'est emparée du corps enseignant. Des précisions sont nécessaires pour éviter des divergences d'interprétation préjudiciables à l'instituteur.

Proposition Gaudin. Il s'agit de la suppression du 2^e alinéa de l'art. 3 des statuts « démissionnant » les directeurs et inspecteurs lors de leur nomination.

Un très long débat s'engage, pour et contre ; la majeure partie des présents prend la parole. Au vote, au bulletin secret, selon le règlement, la modification est admise à plus de la majorité des 2/3 prévue dans le règlement. Cet alinéa d'exception est supprimé.

S'ils en font la demande écrite les directeurs et inspecteurs qui désirent rester attachés à l'U. I. P. G. seront reçus au nom de l'amitié et de l'entente parfaite. Une page de la petite histoire de l'U. I. P. G. est tournée. Qu'inscrira-t-on sur la page blanche ?

L'heure avancée oblige l'assemblée à renvoyer à toutes bonnes fins les propositions Walker et Borel qui ont paru dans le numéro 42 du *Bulletin corporatif*.

CH. E. D.

U. A. E. E.

INVITATION A NOS MEMBRES

Le comité de l'Union amicale des Ecoles enfantines vous informe du vif désir qu'il a de vous réunir toutes à la *Taverne de Plainpalais, rue de Saussure 6*, le vendredi 11 décembre, dès 16 h. 30, pour rappeler tout simplement, mais dans l'agréable compagnie de nos collègues, notre belle fête de l'Escalade.

S. S.

NEUCHÂTEL

NÉCROLOGIE

† **Mlle Marie Huguenin**, doyenne du corps enseignant du canton de Neuchâtel, n'est plus. Alors que les dernières feuilles se détachaient une à une, comme à regret, elle s'en est allée paisiblement, sans souffrances, ayant franchi le seuil de sa 96^e année...

Et la tristesse emplit le cœur de ses parents, de ses amies, de ses anciens élèves...

Une vie de labeur, de foi et de dévouement devant laquelle nous nous inclinons avec respect et reconnaissance. Institutrice pendant 58 ans, Marie Huguenin débuta au Crozot en 1865 puis revint dans sa ville natale où sa longue carrière s'accomplit, après un stage de 3 années à l'Établissement des jeunes filles, uniquement en classe enfantine. Innombrables sont les petits qu'elle initia aux mystères de l'alphabet, dont elle guida les doigts malhabiles et qu'elle prépara à la vie avec une tendresse toute maternelle. Elle chérissait ses élèves et ceux-ci lui rendaient bien son affection. Demeurée jeune de cœur, vive et gaie, qui ne l'a vue, à la veille de prendre sa retraite, jouant encore avec ses bambins, chantant une ronde entraînant et battant la mesure de ses mains ?

Maîtresse frœbelienne à l'École normale, elle forma plusieurs volées d'institutrices ; c'était une occasion de plus de parler de sa tâche, d'en révéler les difficultés et les joies. Il y eut foule dans sa classe quand, pour la dernière fois, le 30 avril 1923, elle dit : « A présent, mes petits amis, chantons ! » Cérémonie touchante où autorités, collègues, parents, anciens élèves fleurirent celle qui avait donné le meilleur d'elle-même aux enfants des autres.

Membre d'honneur de la Société Pédagogique dès cette époque, elle en suivit les manifestations avec un intérêt et une fidélité remarquables. Aucun des assistants à la séance d'ouverture du Congrès de 1936 à La Chaux-de-Fonds n'oubliera la minute émouvante où notre vénérée collègue — nonagénaire — reçut une gerbe de roses et l'accolade quasi filiale du président avec ses félicitations et ses vœux. Ce fut une des grandes joies de sa vie dont elle parla longtemps.

En un jour gris de novembre, le souvenir de M^{lle} Huguenin fut évoqué au crématoire, par Julien Rochat, qui exprima la sympathie de la S. P. à la famille et aux intimes. Dans les cœurs endeuillés des anciens élèves, accourus même de loin, se grava plus fortement l'image de celle qui fut et restera toujours pour eux « la maîtresse » à laquelle ils adressèrent, avec l'adieu suprême, une pensée d'infinie gratitude. Quelques-uns avaient plus de soixante ans !

Témoignage éloquent rendu à l'influence de cette institutrice dont la mémoire étonnamment fidèle se souvenait de chacun d'eux, et dont la foi acquise auprès d'une mère pieuse fit rayonner l'amour sur des âmes d'enfants et les marqua d'un sceau indélébile.

Vie simple et digne ; noble exemple !

J.-H. V.

INFORMATIONS**G. R. E. P.**

Le groupe d'étude « fiches d'enseignement » se réunira samedi 12 décembre, à 15 heures, au restaurant « Le Carillon », place Chauderon, Lausanne.

Ordre du jour :

1. L'enseignement individualisé à l'aide des fiches : M. R. Dottrens, directeur Ecole du Mail, Genève.
2. De quelques expériences faites à ce jour. (Communications de deux maîtres et présentation de fiches).
3. Programme de travail et de recherche pour 1943.

Invitation cordiale à tous les collègues s'intéressant à cette question.

L. ROSTAN.

Prochain Rassemblement.

Rassemblement des 13 et 14 février 1943 : le dit rassemblement est décidé pour les dates indiquées. Projet de programme : samedi 13, après-midi : travail avec projections et résultat d'enquête sur l'expérience de W. Perret, à l'Ecole Nouvelle (classe de l'Etat) de Neuchâtel, 1928-1938.

Samedi soir : travail de M. Bendit (réponse non encore reçue), sur la première thèse adoptée au congrès de Genève. Dimanche matin : assemblée générale des groupes de travail et rapport des chefs de groupes. Dimanche après-midi : réunion libre des groupes séparés. Ce programme sera précisé en temps opportun.

Rostan a accepté un grand travail ; il s'occupera d'une œuvre de lectures pour la jeunesse dont il nous entretiendra une fois ici.

M. W. Perret, à titre de représentant du G. R. E. P., a accepté une demande reçue récemment ; il fait désormais partie du comité de l'Action pour l'éducation nationale, présidée par M. Calgari, professeur à Lugano.

BIBLIOGRAPHIE

La *Société romande des Lectures populaires* nous donne cette fois-ci deux œuvres qui n'ont pas cessé d'être jeunes et pleines d'attrait : *La Mare au diable*, le beau roman campagnard de George Sand, dont tous connaissent au moins le titre, et que chacun relira avec enchantement ; et des *Nouvelles* de Prosper Mérimée, pleines de pittoresque et de couleur locale dans leur sobriété classique. Merci à cette société qui travaille avec un zèle infatigable à la culture et au délassement de ses lecteurs.

On peut devenir membre de la Société en payant une cotisation annuelle de 2 fr. au minimum. En ajoutant 3 fr. (prix de faveur) les membres de la Société reçoivent les publications qui paraissent dans le cours de l'année. *Pour les cotisations et les abonnements*, s'adresser au Secrétariat administratif, avenue de Beaumont 7, à Lausanne. *Pour la vente*, s'adresser à « Pro Juventute », rue de Bourg 8, à Lausanne.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES LA VIPÈRE ASPIC

La morsure et l'appareil venimeux.

C'est dans un éclair que la tête part en avant, frappe et revient en arrière, ce qui ne peut être détaillé sans moyens spéciaux. Cela arrive le plus souvent quand l'animal est dans la position de l'exemplaire de droite du tableau ; le corps forme « l'assiette » d'où émerge la partie antérieure contournée en S, prête à l'attaque. Tout serpent venimeux qui prend cette attitude est dangereux au plus haut degré. Quand il frappe, la gueule est grande ouverte, puis elle se referme à moitié ; mais le maxillaire supérieur reste relevé, portant ses deux crochets recourbés, creux, longs d'un demi-centimètre. Quand la gueule se referme, il est ramené en arrière et les crochets s'inclinent et s'encastrent dans deux replis de la gencive (voir fig. 4). Ce mouvement du maxillaire supérieur et des crochets est volontaire, il ne se produit pas forcément à chaque ouverture de la bouche, comme on le prétend encore souvent.

Il est dû à l'articulation du maxillaire sur une pièce osseuse formée par les os ptéridoïdien et transverse (voir fig. 5). Cette pièce peut glisser en avant par le jeu de deux muscles puissants et être retiré par deux autres muscles. Ainsi se produit le redressement ou le retrait du maxillaire.

Laissons pour un instant cet appareil et considérons la *glande venimeuse*, située sous les yeux, entourée d'une membrane fibreuse, la capsule glandulaire. Elle correspond à la glande salivaire parotide des mammifères. La sécrétion est conduite au canalicule du crochet venimeux par un conduit contourné (voir fig. 6). L'écoulement dépend du mouvement du maxillaire. Comme il a été dit, la gueule après la morsure se referme à demi, en sorte que la mâchoire inférieure reste entr'ouverte et que le maxillaire avec ses crochets sont à moitié ramenés en arrière, mouvement qui augmente la grandeur de la blessure. Il se produit alors une contraction du muscle masticateur intérieur à la glande ; le muscle en s'épaississant comprime la glande dans sa capsule. En même temps, cette capsule ou enveloppe fibreuse est fortement tendue par le déplacement du maxillaire, du fait que la pièce osseuse mobile glissant en arrière repousse un autre os mobile, le carré, où la capsule est fixée par un ligament. (L'os carré est articulé avec la mâchoire inférieure.)

Ainsi, la glande est exprimée par le muscle épaissi et par la capsule fibreuse.

L'appareil venimeux des serpents atteint une précision étonnante. L'adaptation est encore perfectionnée par le fait que la perte d'un crochet venimeux, soit par usure (durée de fonction environ six semaines),

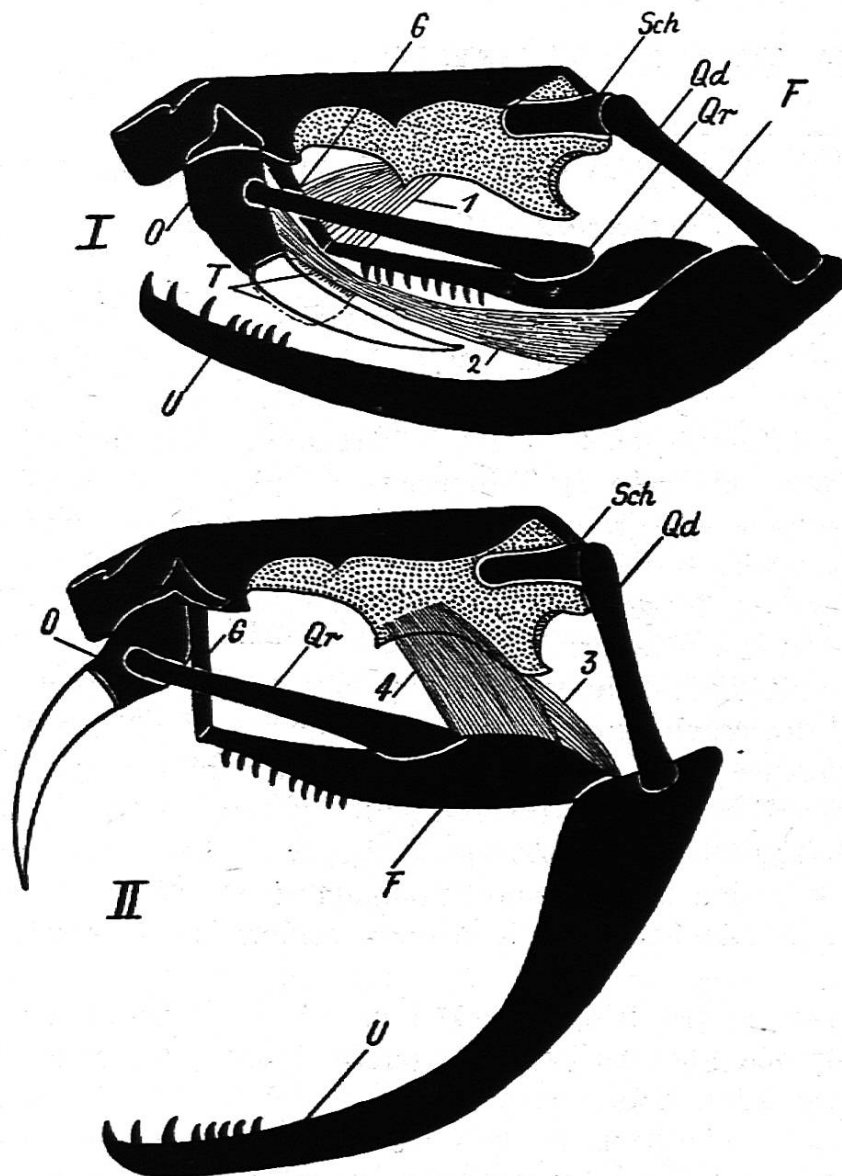


Fig. 5. — Crâne d'un serpent venimeux.

I. Gueule fermée, maxillaire supérieur couché.

II. Gueule ouverte, maxillaire supérieur redressé, (dans chaque cas, l'indication de la musculature provoquant le mouvement).

O = maxillaire sup. — U = mandibule. — G = palatin. — Sch = squamosal. — Qd = carré. — Qr = transverse. — F = ptéridoïdien. — T = bandeau fibreux de la loge du crochet (dépendant du muscle 2).

En I (Retrait du maxillaire sup.) : 1 = premier muscle rétracteur, du sphénoïde au ptéridoïdien et au palatin. — 2 = second muscle rétracteur ; insertion postérieure : articulation du carré avec la mandibule ; deux insertions antérieures : en haut, au maxillaire sup. et au transverse, en bas, sur la loge du crochet.

En II (Redressement du maxillaire sup.) : 3 = premier muscle redresseur, du sphénoïde au ptéridoïdien. — 4 = 2^e muscle redresseur, du bord latéral du crâne au ptéridoïdien et à la partie postérieure du transverse.

soit par accident, n'est qu'un dommage temporaire. Un crochet de remplacement est toujours prêt à prendre la place vide. Il faut dire encore que les serpents non venimeux, par exemple nos couleuvres, possèdent des glandes venimeuses en parfait état, il leur manque seulement des canaux excréteurs, des crochets et les autres dispositifs d'inoculation.

(A suivre.)

A. STEINER.

Traduit et partiellement résumé par E. D.

ÉTUDE DE TEXTE

Les journaux ont relaté et commenté les attaques réitérées de l'aviation sur le port de Gênes. C'est l'occasion de lire et d'étudier avec nos grands élèves le beau texte de Maupassant, si riche et si intéressant à travailler dans sa brièveté même, et qui donne matière à de multiples exercices touchant les domaines les plus divers : géographie, lecture des cartes, orientation ; histoire ; utilisation personnelle par l'élève de sa « bibliothèque » (ses manuels) ; exercice de l'attention, de la réflexion et du jugement ; maniement de la langue ; vocabulaire ; grammaire ; étude des images, de la personnification, de la vision, du mouvement ; jeux d'esprit ; etc.

PANORAMA DE GÈNES. — Une des plus belles choses qu'on puisse voir au monde, c'est Gênes, de la haute mer.

Au fond du golfe, la ville se soulève comme si elle sortait des flots, au pied de la montagne. Le long des deux côtes qui s'arrondissent autour d'elle pour l'enfermer, la protéger et la caresser, dirait-on, quinze petites cités, des voisines, des vassales, des servantes, reflètent et baignent dans l'eau leurs maisons claires.

Gênes, au-dessus de son port immense, se dresse sur les premiers mamelons des Alpes, qui s'élèvent par derrière, courbées et s'allongeant en une muraille géante. Sur le môle, une tour très haute et carrée, le phare, a l'air d'une chandelle démesurée.

On pénètre dans l'avant-port, énorme bassin admirablement abrité où circulent, cherchant pratique, une flotte de remorqueurs ; puis après avoir contourné la jetée Est, c'est le port lui-même, plein d'un peuple de navires, de ces jolis navires du Midi et de l'Orient, aux nuances charmantes, tartanes, balancelles, mahonnes, peints, voilés et mâtés avec une fantaisie imprévue, porteurs de madones bleues et dorées, de saints debout sur la proue et d'animaux bizarres, qui sont aussi des protecteurs sacrés.

Toute cette flotte est alignée le long des quais, tournant vers le centre des bassins ses nez inégaux et pointus. Puis apparaissent, classés par compagnies, de puissants vapeurs en fer, étroits et hauts, avec des formes colossales et fines. Il y a encore au milieu de ces pèlerins de la mer des navires tout blancs, de grands trois-mâts ou des bricks, vêtus comme les Arabes d'une robe éclatante sur qui glisse le soleil.

Guy de Maupassant.

Questionnaire fonctionnel.

1. Quels sont les deux seuls *grands ports naturels* de l'Italie ?
2. Etablissez une liste des gares principales où vous passeriez pour vous rendre de Lausanne à Gênes : a) par Marseille, b) par la ligne du Simplon.
3. Vous êtes sur le pont d'un paquebot, face à Gênes, au large du port. Quelle grande terre avez-vous dans le dos, à quelque 100-150 km. ? A qui appartient-elle ?
4. Pour le voyageur qui contemple Gênes de la mer, la ligne de chemin de fer qui conduit en France part-elle à main droite ou main gauche ? L'Est est-il à main droite ou main gauche ?
5. Recopier la première phrase en remplaçant le mot *choses* par un nom plus précis.
6. Trouver dans ce texte une expression qui signifie *le large*.
7. Comment s'appelle un petit golfe ? Donner deux ou trois noms.
8. Citer six golfes en Méditerranée : cinq en Europe, dont deux en Italie, et un en Afrique (indiquer le nom du pays ou des pays que chacun baigne).
9. Donnez le nom d'un célèbre navigateur *gênois* (XV^e siècle).
10. Pourquoi, *vue de la haute mer*, la ville donne-t-elle l'impression de *se soulever comme si elle sortait des flots* ? (rotondité de la terre).
11. Quels sont les deux ou trois noms par lesquels les poètes et les écrivains désignent souvent *l'eau* (la mer, le lac, le cours d'eau) ? Relever, pour chacun de ces noms, des vers et des membres de phrase qui le contiennent soit au singulier soit au pluriel, et choisis : 1) dans le texte ci-dessus, 2) dans les textes de votre livre de lecture qui vous paraissent, d'après le titre, avoir quelque rapport avec l'eau, 3) dans tout autre texte.
12. La chaîne des *Alpes*, continuée jusqu'en Sicile par les Apennins, dessine à peu près quel caractère de l'alphabet imprimé ?
13. On trouve assez souvent dans les descriptions de Maupassant des énumérations de trois noms, trois verbes, ou trois adjectifs ayant même fonction (trois noms en apposition du même nom, trois verbes ayant même sujet, trois adjectifs ou participes pour qualifier le même nom). Tâchez d'en relever deux ou trois exemples dans le texte ci-dessus.
14. Quelles agglomérations sont *les voisines, les vassales, les servantes* de Lausanne (ou Genève, ou Neuchâtel...) ?
15. Pourquoi les maisons du Midi sont-elles plus *claires* que celles du Nord ou même de nos régions ?
16. Quelles conditions doivent être remplies pour qu'on puisse dire d'une localité qu'*elle baigne dans l'eau ses maisons* ?
17. Il est aisé de comprendre : le ciel est au-dessus de nos têtes,

trois avions passent au-dessus du village, le lustre est au-dessus de la table. Mais comment expliquer : Gênes est *au-dessus* de son port ? D'où a-t-on cette impression ?

18. Donnez le nom d'un *géant* dont vous avez lu l'histoire. Si vous en connaissez d'autres, écrivez aussi leur nom.

19. Donnez rapidement quelques *adjectifs* qui, comme *démesuré*, soient terminés par *é* et formés par adjonction du préfixe privatif *dé* (ou *dés*) : *décharné*, *décomposé*, etc.

20. Recopier la dernière phrase du troisième paragraphe en remplaçant le dernier adjectif de la phrase par un mot du quatrième paragraphe.

21. Trouver quelques phrases simples où le sujet soit un *nom collectif*, et où le verbe s'accorde *au pluriel* avec le second terme du sujet. Exemple : une flotte de remorqueurs circulent dans l'avant-port.

22. Donnez les trois noms qui désignent l'opposé de *l'Orient* ?

23. Quels sont, dans les deux derniers paragraphes, les termes qui précisent *la vision* : a) couleurs, b) lumière, c) formes, d) grandeur ?

24. Maupassant parle des *nuances* charmantes des navires. On peut parler aussi de nuances à propos des feuilles d'automne, de l'arc-en-ciel, d'une... Continuez la liste.

25. Voilé = muni, *pourvu*, garni de voiles.

Mâté = muni, *pourvu*, garni de mâts.

Armé = fourni, *pourvu* d'armes.

Botté = chaussé de bottes.

... Continuez la liste.

26. Trouvez la racine du mot *imprévue* (retrouver le mot *primitif*), et reconstituez la famille (tâchez de trouver quinze mots, la famille en compte près de quatre-vingts).

27. Des saints *debout*, pourquoi pas d's à debout ?

Des navires *tout* blancs, pourquoi pas d's à tout ?

28. Si vous ne saviez pas (ou plus) que la *proue* était la partie de l'avant d'un navire, qu'est-ce qui vous l'indiquerait dans le texte ?

29. Tirer du texte, de votre mémoire, et des journaux, les noms des bâtiments qui constituent la *flotte* de commerce et de transport d'un pays. Dresser également la liste des bâtiments d'une *flotte* de guerre.

30. Etablissez la famille du mot *mer*.

31. Expliquez le proverbe suivant : c'est la mer à boire.

32. Relevez dans le texte, en maintenant chaque mot dans son groupe syntaxique, les verbes, noms, adjectifs et locutions par lesquels l'auteur *personifie* toutes choses : la ville, les côtes, les cités voisines, les navires, etc.

33. Construisez une dizaine de propositions sur le schéma suivant :

on (sujet) *pénètre* (verbe pénétrer, à n'importe quel temps) *dans l'avant-port* (lieu), *énorme bassin admirablement abrité* (apposition, qu'on peut remplacer à volonté par un second complément). Utilisez pour vos premières phrases quelques-uns des sujets suivants : un inconnu — le froid — l'ennemi — la lame — le soleil — la vérité — une souris — un groupe de chasseurs.

34. Retrouver dans le texte la phrase qui correspond au schéma suivant : *lieu — apposition du sujet — sujet — locution verbale — compl. indirect.*

35. Pour terminer, une *charade* :

Mon premier est un fâcheux contretemps pour un automobiliste.

Mon second est une voyelle utile aux pompiers.

Les navires transportent souvent mon troisième dans leur cale.

Autrefois tous les navires étaient pourvus de mon quatrième.

Maupassant a décrit mon tout dans le texte ci-dessus.

CIN. AZ.

POÈMES ET PROSE POUR NOËL

LE MYSTÈRE DE NOËL

*On dit qu'en cette nuit, parfois,
Il se passe choses étranges...
Oh ! si je pouvais voir les anges,
Comme les bergers, autrefois !*

*Il fait froid et le vent gémit.
Dans le buisson, l'oiseau frissonne,
Sur les chemins, il n'est personne,
Mais je n'ai pas peur cette nuit.*

*Qui sait si je ne verrai pas
Les messagers, dans la lumière,
Descendre du ciel sur la terre,
En chantant leur alléluia ?*

*Il me semble entendre une voix...
Oh ! quelle suave tendresse !
C'est bien à moi qu'elle s'adresse ?
— « Mon enfant, si tu ne me vois,*

*Sache que je suis là, toujours,
Et que, pour celui qui veut croire,
A toute heure éclate la gloire
De Noël, le plus beau des jours.*

*Il ne faut pas chercher ailleurs,
Le miracle et le doux mystère
Qui, jadis, enchantait la terre :
Le ciel s'ouvrira dans ton cœur. »*

YV. L.

NOËL DE GUERRE

*Les moutons sont tondus,
Les moutons sont mangés.
Le boulanger ventru
A maigri de moitié...
C'est Noël de guerre.*

*Pauvre petit Jésus,
Les toits sont tout percés,
Le foin, on l'a vendu...
Tu seras mal couché,
Pauvre petit Jésus.*

*C'est l'argent qui est roi,
Mais l'on a peu de pain.
On a perdu la foi,
Car bien sûr l'on a faim.
C'est Noël de guerre.*

*Pauvre petit Jésus,
Dans ce monde affolé,
Quand même viendras-tu ?
Tu seras mal couché,
Pauvre petit Jésus.*

*On a besoin de toi,
Les blessés, les meurtris,
Ceux qui n'ont plus de toit,
Tous les soldats transis...
C'est Noël de guerre.*

*Tu seras mal couché,
Pauvre petit Jésus.
Mais tu peux nous aider,
Toi chétif et tout nu...
On a besoin de toi,
Plus que jamais, Jésus.*

RENÉE DUBOIS.

(Extrait de *Le coffret de Noël*, Delachaux et Niestlé, éditeurs.)

LE RÉCIT DE NOËL

...un matin d'hiver brumeux et glacé. Une lumière grise est répandue sur la ville, venue de tous les coins d'un ciel lourd. Un passant, noire silhouette recroquevillée, traverse la rue comme une ombre chinoise ; son pas sonne clair sur le pavé gelé... Les maisons à travers le brouillard semblent plus hautes et les avenues plus droites que de coutume. Toutes les fenêtres sont tendues des blanches fleurs du givre ; il semble que la nature ait mis ce rideau brodé de fougères entre les humains et le paysage désolé...

Dans une chambre, séparée du monde par ce délicat ouvrage, une dame est couchée, tenant contre elle son petit garçon. Elle lui raconte l'histoire d'un enfant qui est né dans une étable et qu'on avait placé dans une crèche bien garnie de paille. Et le petit garçon voyait l'enfant nimbé, dans son berceau rustique, d'une lumière divine. Il voyait la douce Marie, penchée sur son nouveau-né, il voyait les rois au visage

bronzé, il sentait le parfum de la myrrhe et de l'encens et, bien qu'à demi enfoui sous les draps, il percevait le tintement de la sonnaille du bœuf et les coups de sabots que donnait l'âne à sa mangeoire...

Musquet. La Baconnière, édit.

MAURICE KUÈS.

LES LIVRES

Le coffret de Noël, poésies et saynètes pour enfants, par Renée Dubois Delachaux et Niestlé, éditeurs.

Noël a fait commettre tant de vers insipides et d'histoires aussi bêtes qu'édifiantes, que de lire des poèmes et des contes sortant de cette catégorie de productions est une agréable surprise. C'est pourquoi je salue avec plaisir le charmant recueil de Renée Dubois. Nos collègues trouveront dans ce petit ouvrage des poèmes pleins de fraîcheur et baignés d'une fantaisie bien rare en pays romand.

*Les moutons sont tondus,
Les moutons sont mangés.
Le boulanger ventru
A maigri de moitié...
C'est Noël de guerre.*

Que malgré la malice des temps, un auteur de chez nous vienne nous offrir des pages d'une si délicate inspiration est assez réconfortant. Nous souhaitons que beaucoup de nos lecteurs ouvrent ce *Coffret de Noël*.

ALB. R.

Pour tous les parents, par Gabriel Rauch. Editions de la Concorde, Lausanne.

Sous une forme dépouillée de tout dogmatisme pédagogique, M. Rauch, dans ce petit livre, offre une série de conseils « à tous les parents ». Les problèmes quotidiens que pose l'éducation de nos enfants font l'objet de notes brèves dans lesquelles l'auteur nous fait partager ce que lui ont apporté ses expériences personnelles d'éducateur.

Composé d'articles parus dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*, ce recueil de réflexions à l'usage de tous ceux qui s'occupent des jeunes à quel titre que ce soit recevra le meilleur accueil. Déjà nous souhaitons qu'un nouveau volume nous apporte la suite de ces propos pédagogiques.

ALB. R.

**L'Œuvre des Tableaux scolaires suisses concourt
à la défense spirituelle du pays !**

QUELQUES NOUVEAUTÉS :**ESCALES CHEZ LES PÊCHEURS DE PERLES**

par

le D^r FRED. BLANCHOD.

Un vol. in-8° sous couverture en couleurs, avec 32 photos et 1 carte :

broché Fr. 6.—
relié » 8.50

Canal de Suez, Arabie, pêcheries de perles du Golfe persique, Ceylan et Zanzibar, jardin des tropiques, voilà de quoi captiver les amateurs de voyage!

SUR LES ROUTES D'EUROPE

par

JEAN BUHLER.

Un volume in-16, broché Fr. 3.50

Ces souvenirs d'un étudiant qui, à pied et sans argent traverse l'Italie, les Balkans, la Hongrie et l'Allemagne, sont vécus et contés en un style nerveux.

LE GROUPE FRANC DE GIROUC

par

CHARLES GOS.

Un volume in-16, broché Fr. 3.50

Suite de croquis poétiques et réels de la vie militaire suisse dans les montagnes du Valais, souvent pleins d'entrain et de vie.

MADELEINE BLANCHARD*Nouvelles*

par

HENRY VALLOTTON.

Un volume in-8° carré, broché Fr. 3.75

Gaies ou tragiques, riches en observations rapides, ces nouvelles palpitent de vie, ce sont de petits tableaux colorés et alertes.

Réimpressions :**LE GÉNÉRAL DUFOUR 1787-1875**

par

EDOUARD CHAPUISAT.

Un volume in-8° carré, avec 8 hors-texte, broché Fr. 5.—
relié » 7.50

Cette vivante étude d'un grand chef est un portrait attachant de celui qui fut un exemple de courage physique, d'intelligence, de valeur morale et de patriotisme.

MARINS D'EAU DOUCE

par

GUY DE POURTALÈS.

Un vol. in-8° carré, illustré, broché Fr. 3.50
relié » 6.—Evocation charmante de l'ancienne Genève patricienne et calviniste, du lac avec ses barques à voiles latines et de l'ambiance paisible des débuts du XX^e siècle.**LIBRAIRIE PAYOT**

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle



on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un

Caran d'Ache

Instituteurs, institutrices! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves!

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

le calcul
l'école active
le travail manuel

Empaillage

Fabrication et vente de
Chamoisage de peaux

de tous les ani-
maux pour écoles

Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



INSTITUTEURS ! INSTITUTRICES !

Vous pouvez avoir **140 clichés** en couleurs (fleurs, paysages, etc.) avec l'appareil de projection, en location **TOUT COMPRIS, DÈS FR. 14.— PAR SÉANCE.**

J.-L. FELBER, Ch. du Levant 69, Lausanne. Inscrivez-vous sans tarder.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Administration et Editeurs responsables :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

Responsable pour la partie des Annonces :

PUBLICITAS S. A., SUCCURSALE DE LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE: FR. 8.— ; ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel
Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Lire, c'est échanger des heures d'ennui
contre des heures délicieuses.

MONTESQUIEU.

...offrez donc des livres!

La femme suisse
fait la cuisine à
L'ÉLECTRICITÉ

ART RUSTIQUE SUISSE

Tissus - Nappes - Coussins - Poteries
Pailles et Bois. Dentelles de Gruyère

H. CUENOUD

Entresol Place St-François 12 bis - Lausanne

**“ AU BLÉ QUI LÈVE ”**

Bibliothèque circulante
pour les jeunes de 6 à 18 ans

La Vuachère, LAUSANNE

Prêts de livres sur place

Envois postaux

Renseignements gratuits

Achetez vos
vêtements chez

DELAPRAZ

Confection pour dames, messieurs et enfants

PRIX AVANTAGEUX

2, rue Haldimand, au 2^e

Grand magasin à l'étage

PIANOS

droits et à queue
neufs et occasions

Accords - Réparations
HARMONIUMS

**PRIX TRÈS
INTÉRESSANTS**

L. KELLER

Acacias 40 - GENÈVE

PERLES

en bois, globul., cubiques, cylindr., etc. pour
calcul **MONTESSORI**, travaux manuels, etc.
Qualités supérieures. — Prix avantageux.

F. RUDIN, Bienne, r. Dufour 59

Cet hiver apprenez une nouvelle langue

par la méthode
LINGUAPHONE

Vous pouvez rendre vos soirées d'hiver bien agréables en consacrant vos loisirs à l'étude d'une nouvelle langue étrangère. En utilisant la méthode moderne et merveilleuse LINGUAPHONE, vous pouvez étudier chez vous, à la maison, sans rien changer à vos habitudes, sans perte de temps; vous apprendrez rapidement et correctement, de la façon la plus agréable possible,

**l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le portugais, le russe,
le hollandais, le suédois ou toute autre langue de votre choix**

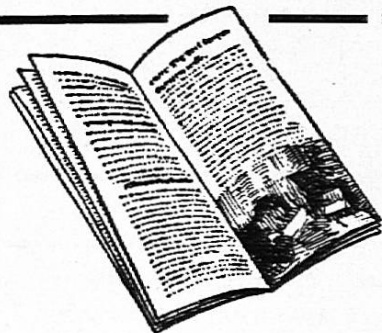
La méthode LINGUAPHONE a aplani le chemin qui mène à la connaissance parfaite d'une langue. Toutes les difficultés sont supprimées. Avec LINGUAPHONE, vous apprenez aussi facilement que l'enfant apprend sa langue maternelle et d'après les mêmes principes: **vous écoutez d'abord, puis vous vous surprenez en train de parler.** Un peu lentement pour commencer, puis plus rapidement et avec un accent et une manière de vous exprimer parfaits: tout à fait comme si vous aviez appris la langue dans le pays même. Des centaines de mille d'entre vous ont pu constater qu'apprendre les langues n'est plus une corvée ennuyeuse et pénible; depuis qu'ils connaissent la méthode LINGUAPHONE, cette étude est un plaisir, un délassément.

Ce que nous affirmons est juste. Vous pouvez vous en convaincre personnellement. Essayez notre méthode pendant une semaine et examinez ensuite les connaissances acquises dans ce court laps de temps grâce à LINGUAPHONE. Inscrivez-vous, sans aucun engagement de votre part, pour un



essai gratuit d'une semaine

pendant laquelle nous mettrons à votre disposition un cours complet dans la langue choisie par vous. Vous trouverez tous renseignements supplémentaires dans notre brochure: « Apprenez les langues avec le LINGUAPHONE ».



Bon à découper et à envoyer à

Institut Linguaphone

Agence G. Schwind - Lausanne
Place St-François 6. Tél. 2 77 16

Veillez me faire parvenir votre brochure Linguaphone contenant tous les renseignements sur l'offre d'essai gratuit d'une semaine. A.Z.90

Nom :

Profession :

Adresse :

Envoyez-nous le bon ci-contre et vous la recevrez immédiatement, gratis et franco. Si cela vous est possible, nous vous invitons à passer chez nous personnellement. Vous pourrez avoir une leçon privée par le LINGUAPHONE chaque jour de 9-12 h. et de 14-18 h. 30, et obtenir toutes les explications désirées sans engagement.